

FICHE FINANCEMENT - PROMOTION 2023-2026

La prise en charge de votre formation varie selon votre situation à l'entrée en formation. Votre statut restera le même durant la durée de vos études.

- **1) Vous êtes éligible au financement de votre scolarité par la région Ile-de- France si vous remplissez une des situations ci-dessous. Cocher la case correspondant à votre situation et fournir le justificatif demandé :**

Cocher	Votre situation	Justificatif(s) à fournir
<input type="checkbox"/>	Les jeunes de moins de 26 ans en poursuite d'études sans interruption (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant)	- Photocopie d'une pièce d'identité - Certificat de scolarité pour les années d'études postérieures à l'obtention du baccalauréat
<input type="checkbox"/>	Les jeunes de moins de 26 ans avec une interruption de scolarité de moins de 2 ans avant le démarrage de la formation	- Certificat de scolarité de l'année 2020-2021 ou 2021-2022
<input type="checkbox"/>	Les jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai de 1 an avant l'entrée en formation	- Justificatif service civique
<input type="checkbox"/>	Les demandeurs d'emploi (catégories A et B), inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois minimum à l'entrée en formation, dont le coût de la formation n'est pas pris en charge par Pôle emploi	- Avis de situation Pôle emploi sur lequel figure votre catégorie
<input type="checkbox"/>	Les bénéficiaires d'un (PEC) Parcours emploi compétences	- Justificatif PEC
<input type="checkbox"/>	Les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)	- Justificatif RSA

FICHE FINANCEMENT - PROMOTION 2023-2026

- **2) Vous n'êtes pas éligible au financement de votre scolarité par la région.
Cocher la case correspondant à votre situation et fournir le justificatif demandé :**

Pour information : le coût de la formation est de 8000 euros par an pour l'année 2023-2024. Il est réactualisé tous les ans.

Pour rappel : les salariés démissionnaires et/ou en disponibilité doivent s'acquitter du coût total de la formation.

Cocher	Votre situation	Justificatif à fournir
<input type="checkbox"/>	Etudiant salarié en promotion professionnelle	- Accord de prise en charge employeur et/ou organisme financeur
<input type="checkbox"/>	Etudiant nécessitant une prise en charge individuelle	- Attestation sur honneur d'autofinancement des frais de formation

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Cocher	Designation de la pièce	Validation IFSI
<input type="checkbox"/>	Fiche administrative promotion 2023-2026 renseignée	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Fiche financement de votre formation promotion 2023-2026 renseignée (page 2 et 3)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Photo d'identité (photomaton ou photographe) Mettre le nom/prénom au dos	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Chèque de 170 euros à l'ordre du Trésor Public	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	RIB à votre nom et prénom	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Copie de votre carte vitale	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Copie de votre CNI ou passeport ou titre de séjour (recto/verso)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	L'ensemble des diplômes obtenus (Ex. : BAC, BTS, DEAS, DEAP...) (pour les bacheliers session de juillet 2023 = relevé de notes accepté provisoirement)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<p><u>Justificatif pour votre financement voir la colonne justificatif(s) à fournir en fonction de votre situation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de scolarité pour les années d'études postérieures à l'obtention du baccalauréat - Certificat de scolarité de moins de 2 ans (soit pour l'année 2020-2021 ou 2021-2022) - Avis de situation Pôle emploi - Justificatif PEC (Parcours Emploi Compétences) - Justificatif RSA - Justificatif service civique - Accord de prise en charge employeur et/ou organisme financeur - Attestation sur l'honneur d'autofinancement des frais de formation 	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Annexe 1 : certificat médical de non-contre indication à l'exercice de la profession d'infirmier	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Annexe 2 : certificat de vaccinations	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance responsabilité civile personnelle précisant la garantie accidents corporels et/ou matériels causés aux tiers et dommages immatériels	<input type="checkbox"/>

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et ajournera l'inscription jusqu'à réception d'un dossier complet.

Le service inscription n'effectuera qu'une seule relance.